

## LA LANGUE DES SIGNES : UNE AIDE A L'ACQUISITION DU FRANCAIS

Par Christiane FOURNIER  
Ancien Professeur formateur au CNEFEI  
Traducteur expert en langue des signes

source : « L'intégration d'élèves sourds dans l'enseignement secondaire  
- Stage national du 7 au 11 février 1994 Collège des Buclos 38240 MEYLAN »

Nous sommes tous d'accord, je pense, pour reconnaître que les enfants sourds ne peuvent s'approprier la langue française aussi aisément que les enfants entendants. Cette remarque, devenue presque banale aujourd'hui, a été et est toujours la préoccupation de tous ceux qui ont la charge de l'éducation des sourds. Tous les écrits, depuis ceux de Péreire, de Dégérando, à ceux des dernières années, l'attestent. Et pourtant, la particularité de l'enseignement du français pour les sourds n'est pas évidente pour tout le monde. Persister dans les stratégies d'enseignement de la langue calquées sur celles proposées aux entendants est une erreur :

- elles ne sont pas adaptées aux stratégies langagières mises en place par les enfants sourds ;
- elles ne sont pas axées sur leurs principales difficultés.

Les objectifs scolaires, fixés par les textes officiels, ne sont nullement à remettre en cause ; ils doivent être identiques pour tous les élèves ; pas de diplômes à deux niveaux. Mais pour atteindre ces objectifs, les méthodes peuvent se différencier.

Les enseignants qui ont déjà une assez longue expérience avec des élèves sourds pourraient sans peine répertorier leurs erreurs communes et souligner leurs principales difficultés. Mais au delà de ce répertoire, il est intéressant d'en faire une analyse pour tenter de comprendre le pourquoi de ces erreurs afin d'élaborer une nouvelle approche pédagogique qui permettrait peut-être aux élèves une meilleure maîtrise de la langue française. Vouloir parler de méthodes, de stratégies ne vise pas particulièrement le choix de telle ou telle technique de communication et encore moins à se polariser sur l'opposition « gestuel – oral ». Il est plus intéressant d'essayer au préalable de comprendre le mécanisme d'appropriation par l'enfant sourd de la langue parlée et de ses difficultés à la maîtriser pour pouvoir être en adéquation avec ses stratégies langagières pour améliorer ses compétences linguistiques.

La langue française, pour la majorité des enfants sourds, est une langue qui s'acquiert par un apprentissage dirigé et non naturellement par imprégnation linguistique. Elle prend les caractéristiques d'une langue seconde, sans reposer sur des concepts préalablement acquis par une langue maternelle ou première. De plus, la prise en compte du mécanisme d'appropriation de la langue parlée par l'enfant sourd, en vue de nouvelles pratiques pédagogiques, s'inscrit dans un vaste mouvement sociologique, lui-même alimenté par de nouvelles idées philosophiques, accrédité par des recherches linguistiques, psychologiques et des progrès scientifiques.

La surdité est un vaste problème, complexe, qui depuis deux siècles alimentent passions et polémiques. Elle touche des domaines très distincts et en même temps très dépendants les uns des autres.

Aussi vouloir répondre à la préoccupation actuelle de pédagogues en limitant le problème à des choix de méthodes pédagogiques sans replacer le problème dans son ensemble, c'est regarder la surdité *par le petit bout de la lorgnette*

Depuis une vingtaine d'années, l'enseignement prodigué aux enfants sourds est secoué par une interrogation : peut-on, doit-on introduire la langue des signes dans l'enseignement ?

Après avoir connu des joutes oratoires mémorables entre partisans et adversaires, nul aujourd'hui ne conteste tout au moins l'existence de la langue des signes. Elle est une réalité sociale propre à une communauté indépendamment d'un secteur géographique, à la grande différence des dialectes ou langues régionales. Si donc nul n'en conteste l'existence, son utilisation en vue de l'acquisition du langage par les enfants sourds ne recueille pas tous les suffrages.

Les raisons en sont multiples, tant du côté des parents que de celui des enseignants :

- crainte d'une non oralisation ;
- entrave à l'acquisition du français ;
- entrave à l'accession à l'abstraction ;
- entrave à l'intégration.

Ces craintes sont justifiées si :

- 1°) on confond langue des signes avec mimique ou langage naturel ;
- 2°) on pense qu'elle est purement iconique ;
- 3°) on croit qu'elle est innée chez les sourds ;
- 4°) on croit qu'il n'existe pas de niveaux de langue ;
- 5°) on laisse les enfants communiquer en signes d'une façon anarchique, sans le contrôle de l'adulte.

Son enseignement doit être assuré par un professeur qui apportera enrichissement, précision, correction et qui procédera à des études comparatives sur les outils linguistiques utilisés par le français et la langue des signes pour exprimer une même idée.

La langue des signes peut avoir sa place dans l'enseignement. Pourquoi ? Et, si on adhère à cette perspective, comment ?

## I/ Pourquoi la Langue des Signes ?

Lorsque j'ai décidé d'utiliser la L.S.F. comme aide à l'acquisition du français, je n'étais pas, comme certains pourraient le croire, à la recherche d'une simple facilité de communication, mais d'une meilleure performance en français. La langue comme moyen de communication et la langue comme objet d'étude n'entraînent pas les mêmes exigences, les mêmes rigueurs.

Pour atteindre cet objectif, j'ai dû faire une analyse approfondie de la langue des signes, surtout en ce qui concerne la grammaire notionnelle. Ce qui n'a jamais été fait jusqu'alors. Il ne fallait surtout pas tomber dans le piège de la traduction. Traduire permet de comprendre des idées, mais pas de réinvestir les outils de la langue étudiée.

Après avoir relevé les difficultés communes aux élèves sourds et ciblé maladresses et erreurs qui leur étaient spécifiques, j'ai essayé de bâtir des méthodes de travail en m'inspirant des nouvelles conceptions pédagogiques de l'enseignement des langues étrangères, c'est à dire de tenir compte d'une langue maternelle ou première (cf. E. LAVAULT : "*Fonctions de la traduction en didactique des langues*" - *Didier Erudition*) pour acquérir une langue seconde - puisque nul apprentissage ne peut se faire "ex-nihilo" cf. E. LAVAULT. La maîtrise des deux langues est, il va sans dire, indispensable.

Quelles sont les principales constatations ?

1. Mauvaise maîtrise de la langue française surtout au niveau syntaxique : mauvais emploi des déterminants, pronoms personnels, prépositions ; confusion entre verbes transitifs et intransitifs ; erreurs d'énonciation, par exemple pour donner le sens passif ; confusion entre causalité et conséquence, non pas sur le plan conceptuel, mais au niveau de la formulation.

2. Une certaine rigidité de la pensée qui se manifeste surtout à l'écrit : comme si les élèves pliaient leur pensée aux mots dont ils disposent. Cette rigidité peut traduire une imagination pauvre. En fait, ce n'est pas une absence d'imagination, mais plutôt les outils d'expression qui font défaut.
3. Les textes rédigés par les élèves apparaissent souvent comme une succession d'images séquentielles.
4. A la rigidité de la pensée peut s'opposer curieusement chez certains élèves un déploiement de mots ou d'expressions, preuve de leur maîtrise du français. Cette qualité apparente masque des maladresses d'utilisation concernant la polysémie des mots, le sens métaphorique des expressions, l'utilisation de termes non conforme à un niveau de langue habituel. Pour éviter la répétition du verbe dire dans un même paragraphe, heureuse démarche, un élève de 4ème s'était ingénié à utiliser une batterie de verbes d'expression tels que affirmer, déclarer, s'exclamer, piaffer, glapir, ..., le tout conjugué au passé simple, ce qui donnait un style emphatique et désuet. Ce qui n'est pas sans rappeler des textes écrits par des personnes entendantes qui ont acquis le français comme langue seconde.
5. L'explication de texte révèle d'autres types de difficultés :
  - le manque d'aisance avec la polysémie des mots ;
  - les expressions imagées prises quelquefois au premier degré ;
  - l'implicite pas toujours perçu.
6. Méconnaissance des différents niveaux de langue et des différents registres.

Ces constats ne sont pas particuliers à un groupe d'élèves. Pour avoir rencontré à maintes occasions bien des instituteurs et professeurs du secondaire, les mêmes erreurs, à quelques nuances près, ont été ciblées par les enseignants. Elles apparaissent plus particulièrement à l'écrit, car une certaine aisance orale peut les masquer et leur rendre l'enseignant.

Aussi, à partir de ces constats, j'ai pensé qu'il serait intéressant, en partant d'une langue bien intériorisée comme la L.S.F. (c'était le cas pour le groupe d'élèves dont j'avais la charge), de jeter un pont entre la L.S.F. et le français. L'une joue le rôle d'une langue première, l'autre de langue seconde au même titre qu'une langue étrangère ( la comparaison reste uniquement sur le plan linguistique).

L'utilisation de la langue des signes comme langue de référence peut aider les élèves :

- 1°) à mieux mémoriser le lexique, en travaillant sur la racine générique ;
- 2°) à mieux comprendre certaines structures syntaxiques par des méthodes contrastives entre les deux langues ;
- 3°) à véritablement intérioriser la langue française comme outil d'expression ;
- 4°) à être vigilant sur les différentes acceptions des mots en fonction du contexte ;
- 5°) à prendre conscience de l'existence des différents registres de langue.

Tout en analysant les différentes raisons de ce choix, deux questions peuvent venir à l'esprit et qui peuvent constituer des entraves à ce choix :

#### 1. Le caractère paradoxal de ce choix

Comment s'approprier une langue par l'utilisation d'une autre ? Effectivement, la maîtrise de sa langue maternelle ne permet pas systématiquement la maîtrise d'une langue étrangère, mais elle permet la mise en place des concepts qui permettront à la langue seconde de s'y greffer et d'être plus facilement mémorisée.

2. Le danger que l'on pourrait redouter, c'est de tomber dans le piège de la traduction ou de l'interprétation. Ce n'est pas la pédagogie de la traduction, mais la pédagogie du français.

Face à une phrase difficile à comprendre, des élèves peuvent être déroutés ; la traduction interprétative peut les aider à saisir le sens, mais que devient la trace écrite ? Elle s'évanouit pour ne laisser subsister que l'idée. Les élèves ne se souviennent pas toujours du lexique ou de telle ou de telle structure syntaxique, ce qui a pour conséquence un enrichissement des idées certes, mais pas de progression directe sur la maîtrise du français.

## II/ Comment faire intervenir la langue des signes ?

Certaines conditions sont indispensables pour une telle réalisation.

Je suppose que d'une part les enfants sourds ont une connaissance minimum de cette langue et qu'ils bénéficient d'un enseignement distinct des autres disciplines ou qu'ils ont une pratique régulière de la langue. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut devenir langue de référence par rapport à la langue française qui est l'objet de la langue d'étude.

D'autre part l'enseignant sourd ou entendant, doit être lui-même un pédagogue bilingue.

Prenons comme base de travail l'étude d'un texte. Comme je l'ai mentionné précédemment, le but ne consiste pas à le traduire, mais de procéder au travail classique de l'étude de texte : dégager les idées principales et étudier les procédés linguistiques utilisés par l'auteur.

Ce travail fait sur la langue la mieux intériorisée, permettra à l'enseignant de cerner si la non-compréhension du texte ou d'une phrase vient, d'un manque de bagage cognitif, d'une mauvaise maîtrise de la langue, d'une confusion entre deux mots,...

Au préalable; je prépare les élèves au contexte (sauf si on travaille sur des textes suivis, comme des pièces de théâtre, des romans,...) :

- pour juger de leurs connaissances par rapport au thème qui sera abordé ;
- pour amener les élèves à s'exprimer sur ce thème et pour tenter de cerner le lexique susceptible d'être retrouvé dans le texte.

A ce moment là, nous nous retrouvons sur un va et vient permanent entre la langue des signes et le français.

Quand on aborde l'étude d'un texte, du fait du support écrit, nous sommes dans une situation de métalangage ; la langue française est à la fois objet d'étude et moyen de communication. La compréhension du sens est souvent entravée par des difficultés dues, soit à des structures morpho-syntaxiques, soit à la méconnaissance de la polysémie des mots, soit à l'usage de métaphores. Afin de lever les obstacles qui entraînent l'incompréhension ou le contresens, les élèves sont invités à exprimer en langue des signes le "vouloir dire" initial pour vérifier l'exactitude du sens et en même temps pour les amener à constater que les deux langues peuvent exprimer les mêmes idées, sans pour autant que l'une soit le calque de l'autre. L'élève devient traducteur, le professeur devient récepteur.

Mais le récepteur connaît déjà le sens du texte. L'élève traduit pour faire la preuve de sa compétence. Il n'y a pas de communication de sens, mais échange : à la demande de l'enseignant, l'élève fournit une performance qui lui révèle la réussite ou l'échec de sa pédagogie, tant sur le plan linguistique que psychologique (la mise en confiance, facilitation des efforts, désir de bien faire).

Voici quelques exemples pour illustrer mes propos :

Extrait d'un article du journal "Le Monde" : La boulangère et la demi-baguette.

"La boulangère fait son bilan. Elle n'a jamais vendu tant de bûches, tant de gâteaux, tant de galettes des rois..."

En apparence, pour les élèves cette phrase ne présentait aucune difficulté : le lexique leur était familier. Ils n'ont pas relevé la valeur comparative établie entre une action passée et une action présente car la deuxième proposition comparative est implicite : "qu'aujourd'hui". En traduction

littérale, les élèves ont proposé : **"la boulangère n'a jamais vendu beaucoup de bûches, de gâteaux"**.

Par une traduction explicative, l'enseignant rétablit la comparaison entre les ventes passées et actuelles sans oublier la négation doublée d'un opérateur de temps, jusqu'à ce qu'il obtienne la vraie traduction.

Littéralement: ***"Jusqu'à maintenant, elle a vendu des bûches des gâteaux et des galettes des rois beaucoup, mais autant qu'aujourd'hui, non jamais"***.

Il est possible de prolonger la phrase en ajoutant : "c'est la première fois", pour aller jusqu'au bout de l'explicite pour les élèves qui n'auraient pas compris.

"Il n'y eut que le silence".

Ce fut compris comme : **"II n'y eut pas de silence"**. "Que" isolé, n'ayant aucune valeur sémantique était occulté. En langue des signes la traduction du sens restrictif s'exprime de deux façons selon que le substantif représente une notion nombrable ou non nombrable.

En traduction littérale, nous avons : ***"le silence, il y a, c'est tout"***. Bien entendu, d'autres formulations peuvent être proposées pour rendre la même idée.

L'emploi de la double négation dans une phrase est très souvent à l'origine de contresens :

- Il n'est pas douteux qu'il refuse.
- Elle ne se déplace jamais sans apporter quelques friandises.
- A défaut d'honnêteté, il ne manque pas d'avoir le sens de la camaraderie.

Des verbes comme douter, manquer, nier, ignorer ont déjà un sens négatif ; avec l'emploi de la négation, nous passons à l'affirmation avec toutefois des nuances. Mais l'explication ne doit pas faire fi de cette double négation (même si la double négation n'existe pas en L.S.F.). On peut souligner son emploi par l'intervention de la question-réponse :

***- "Peut-on douter qu'il refuse ? Non"***.

***- "Se déplace-t-elle sans apporter quelques friandises ? Non jamais"***.

La troisième phrase est plus délicate, car "à défaut de" exprime un manque et "il ne manque pas" exprime "il a sûrement". Cette phrase est incompréhensible si la double négation n'a pas été exploitée auparavant.

Je vous propose un autre point de grammaire notionnelle : le sens actif - le sens passif, en laissant de côté les règles de la grammaire normative (verbe passif avec complément d'agent). Les élèves ne distinguent pas toujours l'état et l'action. Voici quelques exemples analogues à ceux que l'on peut trouver dans des textes :

- La jeune femme regarde la mer.
- La jeune femme est belle à regarder.
- L'enfant est fatigué.
- L'enfant est fatiguant.
- La journée a été fatigante.
- Cet enfant me fatigue.

Les quelques questions posées : qui regarde ? qui est fatigué ? nous permettent de juger de la compréhension du sens de la phrase.

C'est à ce stade que la langue des signes peut être une aide. Il existe en grammaire une catégorie de verbes appelés "verbes directionnels" qui, de par la direction du mouvement, situent l'actant par rapport à celui qui subit (s'il est exprimé). Ainsi :

- "Il est fatigué" exprime un état. Le signe est fait sur soi.

- "Il est fatiguant" - traduction littérale : **"il donne de la fatigue"** - exprime une action ; le mouvement part de l'actant, sans direction précise puisqu'il est censé fatiguer tout le monde.

- "Il me fatigue" - traduction littérale.: **"il me cause de la fatigue"** -. Le mouvement part de l'actant vers moi puisque c'est moi qui subit.

Naturellement, "donner" ou "causer" n'ont qu'une valeur littérale pour l'explication. Quelquefois, on peut trouver cette traduction pour ce même énoncé : **"Je suis fatigué ; c'est de sa faute"**.

L'usage du factitif "faire + verbe à l'infinitif" obéit à cette même règle : "L'empereur fit construire un pont".

La maîtrise de la langue par nos élèves est le résultat d'un enseignement et non d'une imprégnation linguistique en symbiose avec le milieu familial et l'entourage.

A cette appropriation naturelle se substitue un apprentissage avec répétition et systématisation. La perception de l'usage de la langue est modifiée. Celle-ci se limite à un moyen utilitaire de communication. En aucun cas, les élèves ne cherchent à se perdre dans les méandres des jeux de mots, des subtilités du langage. Ils progressent en terrain sûr.

Les discours où fleurissent les effets de langue, connotations, implicites, métaphores, différents niveaux de langue sont redoutables et redoutés de nos élèves. Ils constituent les pierres d'achoppement dans la compréhension de tout énoncé. Chaque terme est pris au pied de la lettre et nous nous retrouvons à cent lieues du sens réel voulu par l'auteur.

Tous ceux qui connaissent les langues étrangères et qui ont été amenés à traduire savent que la traduction ne consiste pas à transvaser des mots d'une langue à une autre, mais à préserver le "vouloir dire" de l'auteur. Aussi les effets de langue, jeux de mots, métaphores sont toujours délicats à transmettre car les équivalents ne sont pas toujours possibles. Il en est de même du passage du français à la langue des signes. Pour faire comprendre les métaphores, l'enseignant doit recourir à des procédés didactiques et il retrouve la situation de métalangage.

Toutefois, les difficultés que nous venons d'évoquer chez nos élèves et chez bien des adultes sourds, ne doivent pas manquer de nous interpeller.

En effet, lorsqu'on cherche la traduction de certaines de nos expressions imagées de la langue française, on constate que leurs équivalences en L.S.F. sont leur parfaite traduction littérale. Ceci laisserait supposer que les sourds connaissent ces expressions. Paradoxalement, ils ne les connaissent pas, mais connaissent le terme plus "banalisé". Ce qui illustre une réflexion faite un jour par une personne sourde : "la langue française est une langue triste".

A ces expressions "avoir un poil dans la main", "se creuser les méninges", "couper les cheveux en quatre", "tourner le couteau dans la plaie", "parler à cœur ouvert", les élèves connaissent plutôt : "fainéant", "réfléchir", "être maniaque", "faire du mal" ou "torturer", "dire la vérité".

Pour travailler sur les métaphores, la langue des signes nous offre un terrain privilégié ; quelquefois même les élèves laissent libre cours à leur imagination pour quelques créativité et prouvent par là qu'ils sont capables de faire éclater le carcan de la langue dans lequel ils étaient enfermés.

En ce point de l'exposé, les explications sont centrées sur les méthodes pédagogiques incluant langue des signes et français écrit

Si une bonne maîtrise de la langue des signes peut renforcer celle du français écrit, elle peut par là même avoir des effets bénéfiques sur la diction. Je ne tiens pas de tels propos par goût du paradoxe ou de la provocation, mais simplement pour l'avoir constaté.

Lorsqu'une personne sourde (enfant ou adulte) parle, son élocution n'est pas toujours aisée. Le plus souvent, ses énoncés se composent de phrases courtes pour contourner les difficultés de syntaxe. A cela, il faut ajouter les maladrotes articulations qui perturbent la compréhension du message. Toute personne non habituée à communiquer avec les sourds éprouve des difficultés à comprendre le message.

J'ai ainsi pu constater que lorsque des jeunes sourds ont pu s'approprier et intérioriser la langue française, ils améliorent, non pas leur articulation, c'est évident, mais la qualité de leur élocution. Ils maîtrisent mieux le rythme de leur énoncé en fonction des unités de sens. Ils sont plus sensibles à la prosodie et le débit devient plus fluide. Ces améliorations à caractéristique vocale contribuent à masquer les défauts articulaires. L'interlocuteur occulte inconsciemment les distorsions phonétiques et ne perçoit que le sens.

En supposant avoir convaincu certains d'entre vous sur les intérêts que peut apporter la pratique de la langue des signes, vos préoccupations, interrogations de professeurs intégrant des élèves sourds, ne trouvent pas de solution pratique, immédiate.

Pour que de telles méthodes puissent être réalisables, elles impliquent deux conditions :

- que l'enseignant maîtrise les deux langues ;
- que les élèves connaissent la langue des signes.

Toutefois, sachant qu'une telle situation est peu fréquente, il est possible d'envisager des démarches qui puissent favoriser une approche de ces pratiques pédagogiques :

- en assurant des cours de langue aux élèves par des professeurs compétents ;
- en incitant les professeurs, notamment dans les disciplines littéraires, à avoir un éclairage sur la langue des signes, non pas pour la pratiquer ou l'enseigner, mais plutôt pour en connaître son fonctionnement à travers les structures morpho-syntaxiques. La majorité des professeurs qui ont suivi des stages en langue des signes reconnaissent que cet apprentissage leur a permis de mieux comprendre les erreurs de leurs élèves et d'adopter des stratégies pédagogiques plus en adéquation avec leurs difficultés.

Le dilemme qui se présente à nous est le suivant : comment concilier une politique d'intégration avec certaines spécificités d'enseignement liées à la surdité. Ouverture, oui, banalisation, non.

Je reprendrai pour conclure ces quelques lignes relevées dans une revue de l'enseignement primaire du 15 octobre 1911 :

« Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte l'une de l'autre ?

Il n'y a pas meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons. Cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations à l'intelligence.

Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue par rapport à une autre langue, il saisit mieux le caractère propre de chacune, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui assure une sorte d'unité organique ».

Cette réflexion vieille de plus de 80 ans, nous paraît tout à fait d'actualité et s'adapte à l'expérience de nos élèves sourds.

-----